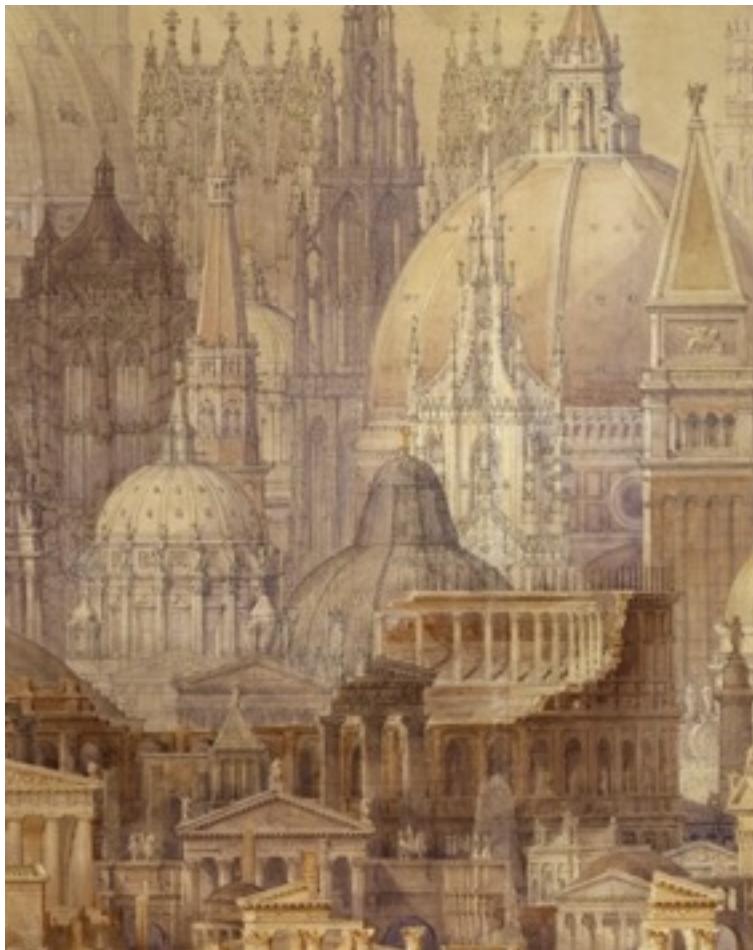


**Appel à communication :**  
**« *La notion de modèle en architecture***  
***du Moyen Âge à nos jours* » (Paris, Jeudi 13 octobre 2016)**



C.R. Cockerell, *The Professor's Dream*, 1848 © Royal Academy of Arts, London (détail).

**Journée d'études doctorales** : *La notion de modèle en architecture du Moyen Âge à nos jours.*

**Organisée par** Léa D'Hommée-Kchouk, Charlotte Duvette, Justine François et Alison Gorel Le Pennec (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, HiCSA/ED441).

**Sous la responsabilité** : Jean-Philippe Garric (Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, HiCSA), Philippe Plagnieux (Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, HiCSA).

**Institutions partenaires** : HiCSA (Équipe d'accueil 4100, Histoire culturelle et sociale de l'art, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Cité de l'architecture et du patrimoine.

**Date** : jeudi 13 octobre 2016.

**Lieu** : INHA – Galerie Colbert – 2 rue Vivienne / 6 rue des Petits-Champs, 75002 Paris.

**Date limite d'envoi** : 21 mai 2016.

Qu'est ce qu'un modèle ? La polysémie tant étymologique et sémantique du terme à travers les époques met en exergue toute la complexité de sa signification en architecture. Initialement associé à l'idée antique de *mimèsis*, théorisée dans la *Poétique* d'Aristote, il

renvoie à la notion d'imitation, alors que son étymologie latine *modulus* (« mesure ») souligne quant à elle le lien intrinsèque qu'il entretient avec le domaine de la construction et de l'architecture. La notion de modèle peut donc être vue comme référent ou prototype à imiter, ne se réduisant pas pour autant à la simple reproduction à l'identique, comme l'ont montré Françoise Choay<sup>1</sup> et Jacques Lucan<sup>2</sup> dans leurs publications respectives, mais se présentant comme la fabrication d'un nouvel objet autonome par rapport à l'original. Il peut également être vu comme maquette d'un dispositif réel, comme type idéal ou encore comme icône représentant une idée abstraite. La pluralité sémantique du modèle permet de passer de l'une à l'autre de ces définitions, et il peut donc être perçu « comme original et comme copie, comme archétype ou comme simple réalisation »<sup>3</sup>. Le modèle d'architecture se construit, par conséquent, à travers ces deux extrêmes : s'appuyant sur l'expérience accumulée par la discipline mais aussi stimulé par la créativité et l'originalité dans un contexte nouveau.

Les modèles, à la fois théoriques et concrets, ont été appréhendés différemment par les architectes selon les époques : « du paradigme à la représentation, l'architecte fait du modèle une utilisation apparemment paradoxale, qui navigue entre l'exercice d'abstraction d'une réalité physique et la concrétisation matérielle d'une idée. Pourtant on a toujours eu recours au modèle pour comprendre »<sup>4</sup>. Par quel processus ces modèles sont-ils nés et se sont-ils imposés comme des références inhérentes à l'architecture ? Depuis les exemples symboliques de la Jérusalem Céleste ou du Temple de Salomon interprétés par les maître d'œuvre au Moyen-âge, en passant par la relecture, l'adaptation et la publication des traités de Vitruve durant les Temps Modernes, certains édifices eux-mêmes inspirés de bâtiments anciens, ont été hissés au rang de modèle grâce à leurs valeurs architecturales et constructives. Le *Tempietto* de Bramante à Rome, bâtiment fondateur de la Renaissance italienne, en est un exemple. L'imprimé, l'enseignement, les relevés ou les voyages définissent des corpus de modèles qui ne cessent de se renouveler et se réinventer. Si certains modèles, à l'image du modèle palladien, traversent les siècles jusqu'au début du XX<sup>e</sup>, d'autres sont sanctionnés par le progrès des connaissances historiques. Dès cette période, l'intérêt pour le modèle d'architecture est exploité dans des recueils proposant des modèles précis d'habitation aux influences antique, gothique ou renaissante projetés pour être construits<sup>5</sup>. Les avant-gardes

<sup>1</sup> CHOAY, Françoise, *La Règle et le Modèle*, Paris, Seuil, 1974, 374 p.

<sup>2</sup> LUCAN, Jacques, « La forme et la répétition », *Architecture Mouvement Continuité* (France), n°47, décembre 1978, pp. 49-52

<sup>3</sup> BACHELARD, Suzanne, « Quelques aspects historiques des notions de modèles et de justification des modèles » dans Delattre et Tellier, *Élaboration et justification des modèles*, t.1, Paris, Éd. Maloine SA, 1979, pp. 9-20

<sup>4</sup> COSTE, Annie, « Le modèle en architecture, entre rétrospective et prospection », *Les cahiers de la recherche architecturale* (France), n°40, 1997, p. 21

<sup>5</sup> Par exemple : DUBUT, Louis Ambroise, *Architecture civile : maisons de ville et de campagne de toutes formes et de tous genres, projetées pour être construites sur des terrains de différentes grandeurs ; ouvrage utile à tous constructeurs et entrepreneurs...*, Paris, J.M. Eberhart, an XI (1802-1803).

europeennes de l'Entre-deux-guerres ont marqué, à leur tour, des générations de praticiens, enseignants et intellectuels à travers leurs œuvres théoriques et construites servant de modèles. Les années 1970, par exemple, voient l'effervescence à Paris, New York, Londres ou Rome de lieux d'enseignement et de théorisation qui prônent une relecture critique de l'architecture moderne : la revue de réputation internationale *Oppositions*, publiée de 1973 à 1984 à New York par l'Institute of Architecture and Urban Studies (IAUS), sert de catalyseur dans la promotion de la théorie au sein de la culture architecturale notamment à travers une série d'articles présentant une réévaluation des œuvres des représentants du Mouvement moderne.

Les propositions de contribution s'attacheront à cerner la notion de modèle en architecture à travers les problématiques liées à l'identification des édifices modèles, l'élaboration de corpus de référence, leur transmission et leur circulation dans l'espace et le temps, et la proximité ou l'éloignement des copies par rapport aux référents. Comment un édifice s'impose-t-il comme un modèle, comme une référence ? Pourquoi fait-il autorité ? En quoi et à quel point la copie diffère-t-elle de l'original ? Ces différents éléments sont au centre des questionnements qu'envisage d'aborder cette journée d'étude.

Les propositions de communication (résumé de 1 500 signes précisant le titre de la communication, les sources qu'elle mobilise et les points forts de son argumentaire), accompagnées d'un court curriculum vitae (notice de 500 signes précisant le nom sous lequel l'intervenant souhaite être cité, un contact téléphonique, un courriel et son affiliation institutionnelle), sont à adresser au plus tard le **21 mai 2016** à l'adresse suivante : [journee.modele@gmail.com](mailto:journee.modele@gmail.com). Chaque présentation durera 25 minutes et sera suivie de cinq minutes de débat.

Pour les communicants affiliés à d'autres universités, un soutien financier pour les frais de déplacement peut-être demandé en cas de non prise de leur laboratoire de recherche.